

1139 « Dans la plupart des châteaux il y avait un trousseau  
à « de chaînes d'un poids si lourd, que deux ou trois hom-  
1140. « mes pouvaient à peine le soulever<sup>1</sup>; le malheureux qu'on  
« en chargeait était tenu debout par un collier de fer scellé  
« dans un poteau, et ne pouvait ni s'asseoir, ni se coucher,  
« ni dormir. Ils tuèrent par la faim plusieurs milliers de  
« personnes<sup>2</sup>. Ils imposèrent tributs sur tributs aux bourgs  
« et aux villes, et (dans leur langue) ils appelaient cela  
« *tenserie*<sup>3</sup>. Lorsque les bourgeois n'avaient plus rien à leur  
« donner, ils pillaient et incendiaient la ville<sup>4</sup>. On eût pu  
« voyager tout un jour sans trouver une âme dans les  
« bourgs, ni à la campagne un champ cultivé. Les pauvres  
« mouraient de faim, et ceux qui autrefois avaient eu quel-  
« que chose mendiaient leur pain de porte en porte<sup>5</sup>. Qui-  
« conque put s'expatrier abandonna le pays. Jamais plus  
« de douleurs et de maux ne fondirent sur cette terre, et  
« les païens, dans leurs invasions, en avaient moins fait  
« qu'eux<sup>6</sup>. Ils n'épargnaient ni les cimetières ni les églises,  
« prenaient tout ce qu'il y avait à prendre, et puis met-  
« taient le feu à l'église. C'était en vain qu'on labourait la  
« terre; autant eût valu labourer le sable, et l'on disait  
« tout haut que le Christ et ses saints étaient endormis<sup>7</sup>. »

brevis et angusta et depressa. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 239.) — *Crucir*, en vieux français, signifie *torturer*.

<sup>1</sup> In compluribus castellorum erat horridum quiddam ac detestandum scilicet *sachen-teges*. (Ibid.) — *Sac*, al. *sache*, signifie *procès* ou *question judiciaire*, *lis*, *quæstio judiciaria*; *tege*, *teag*, signifie *lien*. Voyez le Glossaire saxon d'Edward Lye.

<sup>2</sup> Multa millia fame occiderunt. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 239.)

<sup>3</sup> Imposuerunt tributa oppidis valde frequenter, et illud vocarunt *Tenserie*. (Ibid.) — *Tenser* ou *tanser*, en vieux français, veut dire *châtier*.

<sup>4</sup> Vastaverunt et incenderunt omnia oppida. (Ibid.)

<sup>5</sup> Ostiatim victum petebant. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 239.)

<sup>6</sup> Neque unquam pagani plus mali quam hi fecerunt. (Ibid.)

<sup>7</sup> Dixerunt etiam aperte quod Christus dormivit ejusque sancti. (Ibid., p. 240.)

C'était aux environs de Bristol, où l'empereuse Mathilde 1139  
et ses Angevins avaient établi leur quartier général, que 1140.  
régnait la plus grande terreur. Tout le jour on voyait amener à la ville des hommes liés et baïllonnés, soit avec un bâton, soit avec un mors de fer<sup>1</sup>. Il en sortait incessamment des troupes de soldats déguisés, qui, sous l'habit anglais, cachant leurs armes et leur langage, se répandaient dans les lieux populeux, se mêlaient à la foule, dans les marchés et dans les rues, puis tout à coup s'emparaient de ceux dont l'aspect semblait annoncer quelque aisance, et les conduisaient à leur quartier pour les y mettre à rançon<sup>2</sup>. Ce fut contre Bristol que le roi Étienne dirigea d'abord son armée. Cette ville forte et bien défendue résista, et les soldats royaux s'en vengèrent en dévastant et brûlant les environs<sup>3</sup>. Le roi attaqua ensuite, un à un, avec plus de succès, les châteaux normands situés sur la frontière du pays de Galles, dont presque tous les seigneurs s'étaient déclarés contre lui.

Pendant qu'il était occupé de cette guerre longue et pénible, l'insurrection éclata du côté de l'est; les terres marécageuses d'Ely, qui avaient servi de refuge aux derniers des Saxons libres, devinrent un camp pour les Normands de la faction angevine. Baudouin de Reviens et Lenoir, évêque d'Ely, élevèrent contre le roi Étienne des retranchements de pierre et de ciment aux lieux mêmes où Hereward 1140.

<sup>1</sup> Ore... obdurato, vel cum massa aliqua illic urgender impressa, vel cum machinula ad formam asperi freni capistrata et dentata. (Gesta Stephani regis., apud Script. rer. normann., p. 941.)

<sup>2</sup> In die pertritam et populosam viam; nunc huc, nunc illuc itinerare nomen suum, personas et officium mentiri, non arma, non notabilem habitum. (Ibid.)

<sup>3</sup> Quæ in circuitu et quasi sub manu eorum erant, in perditionis barathrum redacta. (Ibid.)

1140. avait bâti un fort de bois<sup>1</sup>. Ces lieux, toujours considérés comme redoutables par l'autorité normande, à cause des facilités qu'ils offraient pour s'y réunir et s'y défendre, avaient été mis par Henri I<sup>er</sup> sous le pouvoir d'un évêque dont la surveillance devait se joindre à celle du comte et du vicomte de la province<sup>2</sup>. Le premier évêque du nouveau diocèse d'Ely fut ce même Hervé que les Gallois avaient expulsé de Bangor; le second fut Lenoir, qui découvrit et dénonça la grande conspiration des Anglais, en l'année 1137. Ce ne fut point par zèle personnel pour le roi Étienne, mais par patriotisme, comme Normand, qu'il servit alors ce roi contre les Saxons; et dès que les Normands se furent déclarés contre Étienne, Lenoir se joignit à eux, et entreprit de faire des îles de son diocèse un rendez-vous pour les amis de Mathilde<sup>3</sup>.

Étienne attaqua ses adversaires dans ce camp de la même manière que Guillaume-le-Conquérant y avait autrefois attaqué les réfugiés saxons. Il construisit des ponts de bateaux, sur lesquels passa la cavalerie, et mit en pleine déroute les troupes de Baudoin de Reviens et de l'évêque Lenoir<sup>4</sup>. L'évêque s'enfuit vers Gloucester, où se trouvait alors la fille de Henri I<sup>er</sup> avec les principaux de ses partisans. Tous ceux qu'elle avait dans l'ouest, encouragés par l'absence du roi, réparaient les brèches de leurs châ-

<sup>1</sup> Ex lapide et cæmento. (Thomæ Eliensis Hist. eliensis; Anglia sacra, t. I, p. 620.)

<sup>2</sup> Cernens insulam helyensem locum periculosissimum si qua seditio in regno oriretur..., studuit... locum... sub sede episcopii applicare. (Petri Blesensis Ingulfi Continuat., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 417, ed. Gale.)

<sup>3</sup> Considerata... mira et insuperabili loci munitione. (Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 949.)

<sup>4</sup> Ibid., p. 950. — Thomæ Eliensis Hist. eliensis; Anglia sacra, t. I, p. 620.

teaux, ou, transformant en forteresses les clochers des grandes églises, les garnissaient de machines de guerre; ils creusaient à l'entour des fossés, dans le terrain même des cimetières, de façon que les cadavres étaient mis à découvert et les ossements dispersés<sup>1</sup>. Les prélats normands ne se faisaient aucun scrupule de prendre part à ces opérations militaires, et n'étaient pas les moins actifs ni les moins occupés à torturer les Anglais pour leur faire donner rançon. On les voyait, comme dans les premiers temps de la conquête, montés sur des chevaux de bataille, couverts d'armes, la lance ou le bâton au poing, diriger les travaux et les attaques, ou tirer le butin au sort<sup>2</sup>.

L'évêque de Chester et celui de Lincoln se faisaient remarquer parmi les plus belliqueux. Ce dernier rallia les troupes battues au camp d'Ely, et recomposa, sur la côte de l'est, une armée que le roi Étienne vint attaquer, mais avec moins de succès que la première fois; ses troupes, victorieuses à Ely, se débandèrent près de Lincoln: abandonné de ceux qui l'entouraient, le roi se défendit seul quelque temps; mais, à la fin, obligé de se rendre, il fut conduit à Gloucester, aux quartiers de la comtesse d'Anjou, qui, de l'avis de son conseil de guerre, l'enferma au donjon de Bristol<sup>3</sup>. Cette défaite ruina la cause royale. Les Normands du parti d'Étienne, le voyant vaincu et captif, passèrent en foule du côté de Mathilde<sup>4</sup>. Son propre frère,

<sup>1</sup> Cimiterium in castelli sustollebatur vallum parentumque et cognatorum corpora, alia semiputrefacta, alia recentissime humata, crudele spectaculum, ab imo... retracta. (Gesta Stephani regis, loc. supr. cit.)

<sup>2</sup> Ipsi episcopi... ferro accincti... cum patriæ perversoribus superbissimis invehi equis, prædæ participari... pecuniosos... cruciatibus exponere. (Ibid., p. 962.)

<sup>3</sup> Communi consilio... in turri Bristoensi. (Ibid., p. 952.)

Sponte... ad comitissæ imperium conversis. (Ibid., p. 953.)

4441. Henri, évêque de Winchester, se déclara pour la faction victorieuse; et les paysans saxons, qui haïssaient également les deux partis, profitèrent du désastre des vaincus pour les dépouiller et les maltraiter dans leur déroute<sup>1</sup>.

La petite-fille de Guillaume-le-Conquérant fit son entrée triomphale dans la cité de Winchester : l'évêque Henri la reçut aux portes, à la tête du clergé de toutes les églises. Elle se mit en possession des ornements royaux, ainsi que du trésor d'Étienne<sup>2</sup>, et convoqua un grand conseil de prélats, de comtes, de barons et de chevaliers. L'assemblée décida que Mathilde prendrait le titre de reine, et l'évêque qui la présidait prononça la formule suivante : « Ayant invoqué premièrement, et comme il convient, l'aide de Dieu tout-puissant, nous élisons pour dame de l'Angleterre et de la Normandie la fille du glorieux, riche, bon et pacifique roi Henri, et lui promettons foi et soutien<sup>3</sup>. » Mais l'heureuse fortune de la reine Mathilde la rendit bientôt dédaigneuse et arrogante; elle cessa de prendre conseil de ses anciens amis, et traita peu gracieusement ceux d'entre ses adversaires qui voulaient se rapprocher d'elle<sup>4</sup>. Les auteurs de son élévation, s'ils lui faisaient quelque demande, essayaient souvent des refus, et quand ils s'inclinaient devant elle, dit un vieil historien, elle ne se levait point pour eux<sup>5</sup>. Cette conduite refroidit le zèle de ses plus dévoués partisans, et la plupart, s'éloignant d'elle, sans

<sup>1</sup> *A simplici rusticorum plebe... in malum illius conjurante...* (Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 953.)

<sup>2</sup> *Regisque castello et regni corona... thesaurisque.* (Ibid., p. 954.)

<sup>3</sup> *Invocata primo, ut par est, in auxilium Divinitate, filiam... in Angliæ Normanniæque dominam eligimus, et ei fidem et manutementum promittimus.* (Acta concilii winton., apud Wilkins Concilia magnæ Britanniæ, t. I, p. 420.)

<sup>4</sup> *Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 954.*

<sup>5</sup> *Non ipsis ante se inclinantibus reverenter ut decuit assurgere.* (Ibid.)

pourtant se déclarer pour le roi détrôné, attendirent en repos l'événement<sup>1</sup>.

De Winchester, la nouvelle reine se rendit à Londres. Elle était fille d'une Saxonne; les bourgeois saxons, par une sorte de sympathie nationale, la virent plus volontiers dans leur ville que le roi de pure race étrangère<sup>2</sup>; mais l'empressement de ces serfs de la conquête toucha peu le cœur altier de l'épouse du comte d'Anjou, et la première parole qu'elle fit adresser aux gens de Londres fut la demande d'un énorme taillage<sup>3</sup>. Les bourgeois, que les dévastations de la guerre et les exactions d'Étienne avaient réduits à un tel point de détresse, qu'ils craignaient une famine prochaine, supplièrent la reine d'avoir pitié d'eux, et d'attendre, pour imposer de nouveaux tributs, qu'ils fussent relevés de leur misère présente<sup>4</sup>. « Le roi ne nous a rien laissé », lui dirent d'un ton soumis les députés des citoyens. — « J'entends, reprit avec dédain la fille de Henri I<sup>er</sup>. Vous avez tout donné à mon adversaire; vous avez conspiré avec lui contre moi; et vous voulez que je vous épargne<sup>5</sup>...? » Obligés de payer le taillage, les bourgeois de Londres saisirent cette occasion pour présenter à la reine une humble requête : « Noble dame, lui dirent-ils, qu'il nous soit permis de suivre les bonnes lois du roi Edward, ton grand-oncle, au lieu de celles de ton père le

<sup>1</sup> *Ad quem finem cœpta devenirent taciti observabant.* (Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 954.)

<sup>2</sup> *Se illi supplices obtulerunt.* (Ibid.)

<sup>3</sup> *Infinite copię pecuniam... ore imperioso... exegit.* (Ibid.)

<sup>4</sup> *Quatinus calamitatis et oppressionis suæ miserta... vel poco tempore parceret.* (Ibid.)

<sup>5</sup> *Torva oculos, crispata in rugam frontem... inquiens, Londonienses... divitias suas ad eum (Stephanum) roborandum, se autem imbecillandum largissime prorogasse, cum adversariis suis in malum suum dudum conspirasse.* (Ibid.)



1141. « roi Henri, qui sont mauvaises et trop dures pour nous<sup>1</sup>. » Mais, comme si elle eût rougi de ses aïeux maternels et renié sa descendance anglo-saxonne, Mathilde s'irrita de cette requête, traita d'insolents ceux qui osaient la lui adresser, et proféra contre eux de grandes menaces. Blessés au fond du cœur, mais dissimulant leur peine, les bourgeois retournèrent à leur salle de conseil<sup>2</sup>, où les Normands, devenus moins ombrageux, leur permettaient alors de s'assembler pour faire entre eux, de gré à gré, la répartition des tailles; car le gouvernement avait pris la coutume d'imposer les villes en masse, sans s'occuper de la manière dont l'impôt serait rempli par les contributions individuelles.

La reine Mathilde attendait en pleine sécurité, soit dans la tour du Conquérant, soit dans le nouveau palais de Guillaume-le-Roux, à Westminster, que les députés des habitants vissent lui offrir à genoux les sacs d'or qu'elle avait demandés, quand tout à coup les cloches de la ville sonnèrent l'alarme : une grande foule se répandit dans les rues et sur les places<sup>3</sup>. De chaque maison sortait un homme armé du premier instrument de combat qu'il avait trouvé sous sa main. Un ancien auteur compare la multitude qui s'amassait en tumulte aux abeilles sortant de la ruche<sup>4</sup>. La reine et ses barons normands et angevins, se voyant surpris et n'osant risquer, dans des rues étroites et tortueuses, un combat où la supériorité de l'armure et la

<sup>1</sup> Ut leges eis regis Edwardi observare liceret, quia optimæ erant, non patris sui Henrici, quia graves erant. (Florent. Wigorn. chron. continuat., p. 677.)

<sup>2</sup> Tristes et inexpectati ad sua discessere. (Gesta Stephani regis, loc. supr. cit.)

<sup>3</sup> Cum ergo comitissa... præstolaretur, omnis civitas sonantibus ubique campanis... (Ibid., p. 935.)

<sup>4</sup> Quasi frequentissima ex apium alveariis examina. (Ibid.)

science militaire ne pouvaient être d'aucun usage, montèrent promptement à cheval et s'enfuirent<sup>1</sup>. Ils avaient à peine passé les dernières maisons du faubourg, qu'une troupe d'Anglais, accourus vers leurs logements, en brisa les portes, et, ne les y trouvant point, pilla tout ce qu'ils avaient laissé<sup>2</sup>. La reine galopait sur la route d'Oxford avec ses barons et ses chevaliers; de distance en distance, quelque'un d'entre eux se détachait du cortège pour s'enfuir plus sûrement tout seul par des chemins de traverse et des sentiers détournés<sup>3</sup>; elle entra dans Oxford avec son frère, le comte de Gloucester, et le petit nombre de ceux qui avaient choisi cette route comme la plus sûre, ou qui avaient oublié leur propre danger pour le sien<sup>4</sup>.

En réalité, ce danger était peu de chose; car les habitants de Londres, satisfaits d'avoir chassé de leurs murs la nouvelle reine d'Angleterre, ne se mirent point à la poursuivre. Leur soulèvement, né d'un accès d'indignation, sans projet conçu d'avance, sans liaison avec d'autres mouvements, n'était point le premier acte d'une insurrection nationale. L'expulsion de Mathilde et de ses adhérents ne tourna point au profit du peuple anglais, mais des partisans du roi Etienne. Ceux-ci rentrèrent bientôt à Londres, occupèrent la Cité et la garnirent de leurs troupes, sous couleur d'alliance avec les citoyens<sup>5</sup>. L'épouse du roi prisonnier se rendit à Londres et y établit ses quartiers; tout ce qu'obtinrent alors les bourgeois, ce fut d'être enrégimentés au nombre de mille hommes, portant le casque et le haubert,

1141  
à  
1142.

<sup>1</sup> Cursatiles ascensi equos... (Ibid.)

<sup>2</sup> Vix antemurales civitatis domos fugiendo liquissent. (Ibid.)

<sup>3</sup> Variarumque viarum diversiclinia subeuntes. (Ibid.)

<sup>4</sup> Aliisque baronibus perpaucis quibus præcipue fugiendi opportunitas illo aptius dirigebatur. (Ibid.)

<sup>5</sup> Ibid.